



Des économies à la clé !

À l'inscription sur l'appli Karos, les covoitureurs, conducteurs ou passagers, communiquent leurs coordonnées bancaires sur l'onglet « Compte ». Le gain pour le conducteur ou le coût pour le passager sont calculés directement par la plateforme. Les prélèvements sont réalisés au fur et à mesure des trajets réalisés, les versements sont effectués en fin de mois sur les comptes bancaires communiqués lors des inscriptions.

	Montant versé par le passager au conducteur	Subvention Lorient Agglomération versée au conducteur	Gain conducteur (= montant versé passager + subvention Lorient Agglomération)
5 km	1 €*	1 €	2 €
10 km	1 €*	1 €	2 €
15 km	1 €*	1 €	2 €
20 km	1 €*	1 €	2 €
21 km	1 €*	1,10 €	2,10 €
22 km	1 €*	1,20 €	2,20 €
23 km	1 €*	1,30 €	2,30 €
24 km	1 €*	1,40 €	2,40 €
25 km	1 €*	1,50 €	2,50 €
26 km	1 €*	1,60 €	2,60 €
27 km	1 €*	1,70 €	2,70 €
28 km	1 €*	1,80 €	2,80 €
29 km	1 €*	1,90 €	2,90 €
30 km	1 €*	2 €	3 €
35 km	1,50 €	2 €	3,50 €
40 km	2 €	2 €	4 €
45 km	2,50 €	2 €	4,50 €
50 km	3 €	2 €	5 €

*Pris en charge dans le cadre des certificats d'économie d'énergie si votre employeur a contractualisé (programme 3 millions de Covoitureurs)





Je m'inscris sur KAROS

Toutes les personnes qui réalisent des déplacements de courte distance en origine et/ou en destination sur une des 25 communes de Lorient Agglomération sont concernées par le dispositif Karos.

01

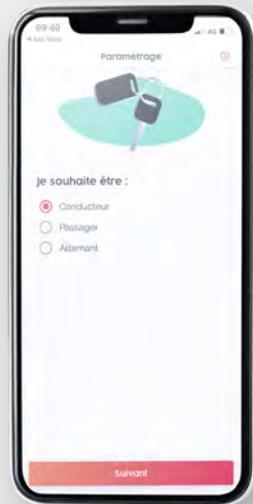
En fonction de mon portable, je me rends sur Google Play (pour Android) ou Apple Store (pour Iphone) et je télécharge l'appli KAROS.



02

Je complète mon profil en précisant si je souhaite être :

- Conducteur
- Passager
- Alternant (conducteur ou passager en alternance).



03

Dans la rubrique « Compte », je saisis l'adresse exacte de mon domicile et celle de mon lieu d'embauche puis mes horaires de départ (matin et soir) dans la rubrique Compte > Mon trajet habituel > Horaires. Il est possible de saisir des horaires différents si mes habitudes changent en fonction des jours.



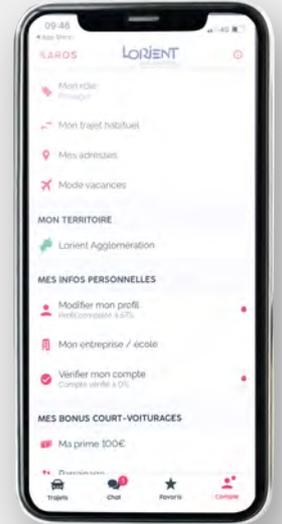
04

Je complète aussi mon profil et précise le nom de ma société. En bas, à droite, je me rends dans l'onglet « Compte », j'y communiquerai :

- Le nom de mon employeur (par exemple : Naval Group). Si mon employeur souscrit à la démarche des Certificats d'économie d'énergie, en tant que passager, mon trajet sera intégralement pris en charge pendant 6 mois.

- Mes coordonnées bancaires (du compte sur lequel sera prélevée mensuellement la somme due si je suis passager ou, si je suis conducteur, sera versé le gain obtenu grâce aux différents trajets réalisés).

- Un scan/ une photo de mon permis de conduire et de ma carte d'identité



05

Je suis mis alors en contact avec des passagers si je suis conducteur et inversement avec des conducteurs si je suis passager. En tant que conducteur je peux accueillir jusqu'à 3 passagers par trajet et cumuler ainsi les aides.

